

VILLE DE BOGNY SUR MEUSE

Commission Bois : Le 10/02/2022

Présents : M. COMPERO E., M. KISSENBERGER D., Mme DUPONT M.-B., M. VOITON S.

Excusés : M. GENGOUX K., M. BENBOURECHE A., M. FLASQUE ONF.

Absents : M. DROUIN D., M. ROUSCHOP F.

ORDRE DU JOUR

1) Programme de travaux forestiers 2022

Il y a 1100 Ha gérés par l'ONF.

Environ 90 Ha de résineux soit moins de 10% de résineux.

Sur ces 90 Ha : environ 50 Ha d'épicéas (Dont un bloc de 35Ha d'un seul tenant) et 40 Ha de Douglas, mélèze, pin...

Le volume d'épicéas exploité sur les 3 dernières années sur la forêt communale : environ 4 500 : 5 000 m3.

Suite à l'attaque du scolyte, 4 parcelles sont à reboiser sur les 2 prochaines années dans le cadre du plan de relance pour une surface de 8ha.

Les parcelles sont : 53,77,78,91.

Les zones avec des potentialités forestières faibles, les petites surfaces, les zones accidentées seront laissées en « libre évolution ».

Le budget estimé pour le reboisement est entre 60 000 et 65 000 euros avec environ 35 000/ 40 000 de subventions possibles.

Environ 15000 arbres à planter en tenant compte du règlement climatique :

Chêne, sessile, chêne rouge, châtaignier, merisier, érable, alisier, douglas, mélèze, pin.

La commission donne un avis favorable.

2) Des travaux d'infrastructure :

Fait en interne.

Curage des renvois d'eau Rf grand du Terne : fait en interne.

Entretien du réseau de desserte : entretien des bords de voirie à l'épaveuse.
(Perrière, Beaux sart, Rf des ternes, chemin rural de Mellier, Rf du Pierroy)

Entretien du réseau de desserte fait par l'ONF

Broyage des plateformes de piste ou sommières (zone à définir) 756,10 euros

Elagage au lamier avec broyage de branches 786,58 euros

Travaux Sylvicoles sur durée d'engagement après subvention :

Application de 2 passages : 6 460 x 2 : 12 920 euros

Dégagement de plantation ou semis artificiel ; 8 113,19 euros

La commission donne un avis favorable.

3) Proposition d'un nouveau garant :

M. Crasso Patrick se propose d'être garant sur le quartier de Braux.

La commission donne un avis favorable pour une indemnité carburant de 200 euros/An en cas d'interventions multiples des garants.

La commission est favorable.

4) Brigade Verte :

**La brigade verte peut intervenir sur des sections allant jusqu'à 10cm.
Au-delà l'accord plus un marquage de l'agent ONF est obligatoire.**

5) Affouage :

La campagne 2021 se termine.

Nous avons rencontré d'énormes difficultés.

La prochaine campagne d'affouage tiendra compte de cette expérience.

**Pour Extrait Conforme,
Le Maire,**

Kevin GENGOUX